

V. DEFINITION DES ENJEUX

Les phases d'inventaires conduisent à proposer un état des lieux du site. Ce dernier comporte un diagnostic du patrimoine naturel et un volet consacré à la présentation des acteurs et des activités présentes.

La combinaison de ces deux éléments révèle un territoire complexe, formé d'entités diverses et soumis à des pressions d'usage variées. Du point de vue de l'intérêt biologique, de l'originalité des pratiques, tous les secteurs décrits n'ont pas la même valeur et tous ne nécessitent pas un même niveau d'attention. Une hiérarchisation est nécessaire afin de concentrer l'effort sur les habitats et sur les espèces présentant le plus grand intérêt pour le site.

A. ENJEUX ECOLOGIQUES ET HIERARCHISATION PATRIMONIALE

La hiérarchisation de la valeur des habitats et des espèces sur le site de Gabizos est le résultat du croisement d'un certain nombre de paramètres. Ces paramètres sont propres à chaque site et leur définition résulte d'une réflexion issue de l'observation et de la connaissance du terrain et du contexte socio-économique tel qu'il a été décrit.

1. CRITERES RETENUS

- Valeur des habitats et des espèces concernés

Ce critère exprime la valeur du point de vue de l'intérêt naturaliste de l'habitat et des espèces. Il est défini par un certain nombre de statuts (espèces ou habitats prioritaires au titre de la Directive, protection nationale ou régionale d'espèces) et d'éléments liés à la connaissance (rareté, originalité de l'habitat pour le site ou la région, caractère d'endémisme)

- Fréquence

Cet élément exprime l'idée de rareté et se traduit par une attention particulière donnée aux habitats et aux espèces les moins fréquents sur le site.

- Intensité et ampleur des phénomènes de dégradation

On a cherché à exprimer par l'utilisation de ce critère la sensibilité de certains milieux et de certaines espèces plus fragiles et donc plus régulièrement en cause dans des processus de dégradation ou de détérioration liés à certains usages. On pense notamment aux milieux humides et aux milieux peu portants très sensibles à l'assèchement et au piétinement.

Ce critère traduit principalement la notion d'état de conservation et le degré de menace.

- Capacité d'action et de gestion, possibilités de restauration

Dans une perspective de gestion, il est important de considérer que les actions à mettre en œuvre ne peuvent se révéler efficace, en terme de préservation des milieux et des espèces, que si leur état de conservation permet une restauration ou une pérennisation et si on est en mesure localement de rencontrer des conditions favorables à leur mise en œuvre.

2. EVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION

Le diagnostic écologique des habitats naturels implique une évaluation de l'état de conservation de chaque habitat naturel cartographié sur le site. Bien qu'un certain nombre de difficultés se soient posées en termes de choix de méthode, une méthodologie standard d'évaluation a pu être élaborée.

2.1 Méthode l'évaluation

Selon la Directive "Habitats", l'état de conservation d'un habitat naturel résulte *"de l'effet de l'ensemble des influences agissant sur lui ainsi que sur les espèces typiques qu'il abrite, qui peuvent affecter à long terme sa répartition naturelle, sa structure et ses fonctions, ainsi que la survie à long terme de ses espèces typiques"*.

A partir de cette définition de portée européenne, l'état de conservation d'un habitat sera considéré comme favorable au niveau du site lorsque :

- les superficies qu'il couvre sur le site sont stables ou en extension
- sa structure spécifique et physiologique reste typique

Afin de rendre opérationnelle la définition de la Directive "Habitats", des modalités de caractérisation au niveau de l'habitat naturel sur le terrain ont été choisies pour ces deux points. Nous devons donc disposer d'indicateurs fins, qui permettent de quantifier les facteurs susceptibles d'altérer ou de porter atteinte aux habitats naturels. Les ressources bibliographiques encore lacunaires dans ce domaine nous ont amené à choisir nous même les indicateurs et à réaliser une grille d'évaluation *in situ* des habitats naturels.

♦ Variation des superficies couvertes par l'habitat sur le site

En l'absence d'état de référence antérieur, l'état des lieux et le diagnostic ont été avons du réaliser simultanément. Ce critère a donc été renseigné par des moyens d'évaluation suivants :

- le maintien ou l'aggravation d'un **facteur de dégradation** : L'intégrité physique a été jugée selon des indicateurs permettant d'identifier et de quantifier d'éventuelles altérations de l'individu d'habitat. Les indicateurs utilisés renseignent des dégradations telles que l'érosion, l'eutrophisation*, le piétinement, l'assèchement... Lorsque la dégradation de l'habitat élémentaire* est très ponctuelle et n'affecte qu'une partie de celui-ci, son intégrité en terme de surface n'est pas systématiquement menacée. Il reviendra dans ce cas à l'observateur de juger du niveau d'influence en fonction de l'intensité locale de la dégradation et de son étendue notamment.
- la **dynamique de la végétation** : Les habitats naturels correspondent à une étape dans la série dynamique de végétation (stade dynamique). La présence significative d'espèces appartenant au stade dynamique suivant peut indiquer une évolution de l'habitat, et une diminution locale de la surface de l'individu d'habitat. Les indicateurs caractérisant un tel phénomène peuvent être la présence de ligneux hauts dans une lande, de ligneux hauts ou bas au sein d'une pelouse, de ligneux hauts et / ou bas au sein d'un éboulis ...



◆ Représentativité spécifique et physionomique

Nous avons tout d'abord cherché à caractériser un "état de référence", auquel pourraient être comparés les habitats rencontrés sur le site. L'état de référence correspond alors à deux modalités :

- état de référence "**théorique**", lié à l'ensemble des caractéristiques (typicité) d'un type d'habitat. Son utilisation repose sur une connaissance approfondie de chacun des types d'habitat, et donc sur une bibliographie abondante, de qualité, fournissant une base homogène pour tous les habitats.
- état de référence "**local**", c'est-à-dire connaissance d'un état antérieur des habitats ou d'un échantillon représentatif des types d'habitats sur le site. En effet, il peut exister des variabilités d'habitats en terme de composition floristique notamment selon l'altitude et la longitude.

Compte tenu de l'insuffisance, voire de l'absence de tels états de référence, ainsi que de notre approche sur la base de la typologie CORINE Biotopes et non à partir de la phytosociologie, il n'a pas été possible de juger de la "typicité" de l'habitat. Par défaut, nous avons donc choisi de considérer qu'en l'absence de facteurs d'altération de l'intégrité de l'habitat, celui-ci serait qualifié en "bon" état de conservation.

2.2 Les critères de l'état de conservation

Les indicateurs retenus pour la caractérisation sur le terrain ont été déclinés en deux catégories :

◆ Les facteurs d'influence

Il s'agit d'observations d'éléments (semis de ligneux hauts, présence d'herbacées colonisatrices, présence de sol nu...) qui peuvent traduire, à terme, un impact négatif ou positif sur les habitats, tout en n'ayant pas encore d'impact au moment de l'observation. Aucun jugement n'est porté, il s'agit d'une notation objective. Ces facteurs d'influence, suivant leur intensité et l'interprétation qui sera faite, pourront ou non se traduire par un "facteur affectant l'intégrité de l'habitat" (on préférera cette formulation au terme de "menace").

◆ Les facteurs affectant l'intégrité de l'habitat

La sur-utilisation pastorale, la sur-fréquentation touristique ou la colonisation par les ligneux hauts peuvent constituer autant de facteurs affectant l'intégrité de l'habitat. Selon leur intensité ils pourront être qualifiés de :

- **réel** : Un tel facteur est effectif sur l'habitat et sera alors défini selon l'un des niveaux "faible", "moyen" ou "fort"
- **potentiel** : susceptible, à court terme, de porter atteinte à l'intégrité de l'habitat
- **nul**

2.3 La note d'état de conservation

La synthèse des "facteurs d'influence" et des "facteurs affectant l'intégrité de l'habitat" notés sur un individu d'habitat conduit à une note d'état de conservation, déclinée en trois classes : "bon", "moyen", "mauvais". Ces dernières ont été affectées de la manière suivante :

- La note "**bon état de conservation**" a été attribuée par défaut lorsque aucun facteur susceptible d'affecter l'état de conservation n'a été mis en évidence.
- Les notes "**moyen état de conservation**" ou "**mauvais état de conservation**" ont été données dès lors que des indicateurs montrant la perte d'une partie de l' "intégrité" de l'individu d'habitat par rapport à un état de référence attendu ont été mis en évidence. La distinction entre les deux états "moyen" et "mauvais" a été jugée en fonction de l'intensité et de l'amplitude du ou des facteurs en jeu. L'appréciation "mauvais état" transcrit le fait qu'un individu d'habitat soit menacé de disparition à court terme.

3. HIERARCHISATION DES ENJEUX

Pour chaque type d'habitat naturel et pour chaque espèce le croisement des critères donne lieu à l'établissement d'une hiérarchie qui permet de déterminer pour le site des enjeux de gestion. Ces derniers constituent l'originalité de site et sa signature en terme de conservation du patrimoine. Ils sont propres à une portion de territoire et expriment une combinaison de critères qui révèle la richesse du milieu, la complexité d'un système local et ses fragilités. Ces enjeux constituent un socle de réflexion à partir duquel les objectifs de gestion sont définis avant d'être traduits en actions de gestion.

B. LES ENJEUX DE GESTION DU SITE

La définition de paramètres spécifiques au site a permis d'établir pour chaque espèce et pour chaque habitat une combinaison propre de critères. Elle permet de révéler les enjeux de gestion.

Au final, ce traitement a permis de dégager les quatre enjeux de gestion propres au site de Gabizos. Ils concernent :

- **la valeur patrimoniale des espaces ouverts**
- **les sites favorables aux espèces prioritaires et remarquables du site**
- **la détérioration affectant des milieux remarquables**
- **la fréquentation**

Ces quatre enjeux forment les lignes de force qui permettent d'expliquer l'équilibre particulier du site et qui révèlent les axes de travail et les leviers sur lesquels repose sa gestion conservatoire.

1 VALEUR PATRIMONIALE DES ESPACES OUVERTS

Le site de Gabizos est un territoire de tradition pastorale ancienne. Les paysages actuels sont très représentatifs d'un secteur de montagne pyrénéenne marqué par le pastoralisme. Un des traits marquants de ce paysage, repose sur l'importance des secteurs ouverts et leur équilibre avec les milieux de landes et de forêt. Pour mémoire, les espaces ouverts sont constitués près de 72% d'habitats d'intérêt communautaire.



A l'échelle du massif, ces formations sont partout en régression de manière parfois assez significative. Sur le territoire du site, les milieux ouverts sont marqués par une relative stabilité du point de vue de leurs qualités et de leurs surfaces. Ils semblent globalement en bon état de conservation. Cet équilibre est le résultat d'une activité agricole et pastorale toujours importante. Toutefois, ces milieux sont concernés par des dynamiques de colonisation par les ligneux bas ou les graminées sociales qui sont observées de façon traditionnelle sur tous les secteurs en déprise.

Ce constat général est à nuancer car, malgré une activité pastorale générale très vivace, certains secteurs très éloignés, très pentus ou très escarpés sont aujourd'hui en partie ou en totalité délaissés. Les terrains concernés subissent alors une dynamique de progression des espèces colonisatrices qui conduit inexorablement vers une fermeture du paysage.

La prise en compte de cet enjeu de conservation se traduit par la définition de deux objectifs de conservation à long terme. Ces objectifs répondent au double besoin de maintien dans le meilleur état de conservation possible des espaces actuellement ouverts et de reconquête de la valeur pastorale perdue ou altérée sur les secteurs délaissés.

- Maintien des espaces ouverts par une pression pastorale équilibrée et régulière sur l'ensemble du site.

La réalisation de cet objectif repose sur le constat que certains secteurs subissent actuellement une dynamique de colonisation qui traduit des modifications de pratiques.

C'est le cas à *Anquié* où l'on assiste actuellement à une forte colonisation par les ligneux alors que la fréquentation par le bétail semble ne pas avoir diminué de manière significative à l'échelle de l'estive (*Boulesté*). On constate que la pression de pâturage tend à se concentrer en fond de vallée et conduit à une colonisation progressive des versants par une lande à *Genêt occidental* et par les *Noisetiers* dans les secteurs bas.

Les pelouses concernées sont des milieux d'intérêt communautaire et potentiellement prioritaires. L'objectif opérationnel pour ce secteur est d'assurer le maintien des habitats de pelouses en limitant la progression du *Genêt occidental* et du *Noisetier* de manière à maintenir un équilibre entre les milieux ouverts et les milieux fermés en créant également les conditions d'une meilleure utilisation du secteur d'*Anquié* par le troupeau de bovins.

Plusieurs pistes de gestion ont été envisagées, elles reposent sur des interventions directes (feux, débroussaillages ...), ainsi que sur la mise en place d'aménagements destinés à rendre le secteur plus attractif et sur un pilotage plus ciblé de la pression de pâturage.

- Restauration de la valeur patrimoniale des milieux ouverts dans des secteurs actuellement délaissés.

Ce deuxième objectif fait suite au constat qu'il existe des secteurs particuliers qui, du fait de leur éloignement, de leur configuration ou de leur inaccessibilité sont actuellement délaissés par les troupeaux, même si la pratique pastorale est vivace à l'échelle du site. Cet objectif tend à redynamiser cette activité sur ces secteurs en proposant des aménagements et une gestion qui pourraient permettre une plus grande présence des troupeaux et une reconquête des milieux ouverts.



Deux secteurs sont concernés, ils s'inscrivent dans des contextes relativement différents.

- Le bas du secteur de *Peyrardoune* est traditionnellement utilisé par des troupeaux à la journée et en demi-saison et il est actuellement délaissé. Il est le siège d'une forte dynamique de colonisation par le Brachypode, la Fougère et les Frênes.

L'objectif opérationnel pour ce secteur est de maintenir une mosaïque de milieux comprenant une part de pelouses ouvertes. Compte-tenu du contexte pastoral et de l'éloignement des milieux, il ne s'agit pas d'avoir une approche globale pour ce secteur délaissé mais d'envisager les conditions qui pourraient permettre de ralentir la dynamique en reconquérant une partie des espaces ouverts.

- Le secteur du *Pla d'Artigou* se trouve dans une problématique un peu différente. C'est un site formé de terrains aux très fortes potentialités pastorales, tant sur les versants que sur le *Pla* lui-même. Sur les versants, une végétation très particulière se développe sur éboulis stabilisés (CB 37.83 *Mégaphorbiaies pyrénéo-cantabriques*). Elle est formée par une importante variété de plantes à grand développement et forme un ensemble luxuriant très spectaculaire.

La déprise actuelle s'exprime par une colonisation relativement rapide par les Frênes et les Noisetiers. Un des objectifs pour ce secteur repose sur une gestion favorable au maintien de milieux comprenant une part de pelouses ouvertes et la conservation des pelouses luxuriantes.

Pour ces deux zones, les pistes de gestion envisagées semblent plus complexes à mettre en œuvre compte-tenu du contexte et de la faiblesse du pâturage sur ces secteurs et en l'absence actuelle de projets de développement.

2. SITES FAVORABLES AUX ESPECES PRIORITAIRES ET REMARQUABLES DU SITE

La diversité des habitats naturels rencontrés sur le site se traduit également du point de vue des espèces. Ces espèces possèdent un statut au regard de la Directive "Habitats" ou selon les réglementations de portée nationale ou régionale.

La connaissance fine de ces espèces, des effectifs et des conditions écologiques dans lesquelles elles se maintiennent permet d'assurer leur prise en compte dans les actions de gestion en s'assurant de leur maintien à long terme.

Concernant cet enjeu de gestion, deux objectifs de gestion à long terme ont été définis.

- Mieux connaître et conserver la population d'Aster des Pyrénées

L'Aster des Pyrénées est une espèce dont la répartition mondiale se limite aux Pyrénées françaises et à la chaîne cantabrique de façon très marginale. On connaît aujourd'hui 14 stations seulement de cette espèce dont trois pour le département des Hautes-Pyrénées.

Les actions d'inventaires entreprises sur le site à l'occasion de la réalisation du diagnostic écologique ont permis la découverte d'une station d'Aster des Pyrénées dans un vallon escarpé du versant Sud-Est par un garde-moniteur du Parc National des Pyrénées actuellement en fonction au secteur du Val d'Azun. Cette découverte, outre qu'elle enrichit considérablement la valeur patrimoniale du site du point de vue floristique, constitue un progrès important dans la connaissance de cette espèce très rare.



La station découverte en 2007 est en effet, à ce jour, la plus importante station du département des Hautes-Pyrénées puisqu'elle a été évaluée à plus de 250 tiges fleuries réparties en 7 zones distinctes (cf. Vol I. Annexe V-1).

La conservation de l'importante population d'Aster des Pyrénées du vallon de Tachet passe par la définition d'un plan de conservation en lien avec le Conservatoire botanique pyrénéen. Ce plan prévoit des actions de complément d'inventaire, d'amélioration de la connaissance sur le fonctionnement écologique de la station et des mesures de conservation à définir en fonction des menaces et de définition de facteurs d'influence.

- Mieux connaître et conserver les espèces animales remarquables

Outre des espèces végétales remarquables, le site abrite certaines espèces animales de l'annexe II. Cinq espèces sont identifiées sur le site. Il s'agit du Lézard montagnard des Pyrénées, du Desman des Pyrénées et de trois espèces de chiroptères : le Grand Murin, le Grand Rhinolophe et le Vespertilion à oreilles échancrées. Chacune de ces espèces a été étudiée du point de vue des milieux qu'elle fréquente et des facteurs qui influencent le maintien de ses populations sur le site. Au regard de ces données, il apparaît que la gestion de ces espèces ne constitue pas un enjeu particulier dans la conservation des espèces patrimoniales du site. Un suivi régulier est à mettre en place en dehors de tout objectif de gestion spécifique.

Le site abrite également des populations d'espèces présentes à l'annexe IV de la Directive. Parmi ces 13 espèces, la prise en compte de l'Euprocte des Pyrénées apparaît comme un objectif de gestion à long terme répondant à l'enjeu de conservation des espèces patrimoniales du site.

Cette espèce est endémique du massif pyrénéen. Elle est inféodée aux cours d'eau froide d'altitude du site et affectionne en particulier les vasques et secteurs de cours d'eau à faible débit. Ce discret amphibien reste mal connu, tant du point de vue de son abondance que de sa biologie. Par ailleurs les interactions qui peuvent intervenir dans son cycle de développement avec la pratique de l'alevinage sont à rechercher.

L'objectif poursuivi correspond à la mise en place d'une étude permettant de mieux appréhender les conditions de vie du batracien et de mieux localiser les secteurs où la pratique de l'alevinage interfère avec son cycle de développement. En terme de gestion, ces données devront permettre d'avoir une approche fine et adaptée de l'alevinage qui veillera à épargner les zones de sensibilité de l'Euprocte si l'interaction négative supposée est confirmée.

3. DETERIORATIONS AFFECTANT DES MILIEUX REMARQUABLES

Cet enjeu de gestion est lié à la présence sur le site de secteurs qui présentent ponctuellement des signes de dégradation. Il s'agit principalement de marques affectant les milieux humides, les sources et plus généralement tous les milieux peu portants. Sur le site, de telles cicatrices sont observables sur les pentes du versant Nord du Gabizos et elles concernent un ensemble de sources ou de bas-marais. Ces milieux sont importants du point de vue patrimonial, et ils abritent généralement une flore et une faune tout à fait spécifiques. En secteur calcaire, ces milieux sont rares ce qui accroît leur valeur localement. Par ailleurs leur rôle dans le cycle de l'eau est essentiel et, d'un point de vue général, les enjeux liés à l'eau sont importants dans un contexte global de plus grande fréquence des épisodes secs.



La prise en compte de cet enjeu se traduit par l'objectif de gestion à long terme suivant :

- Limiter la dégradation des bas-marais

Le versant Nord du Gabizos et en particulier le secteur de *Pourgue* abrite un important réseau de têtes de ruisseaux, de sources, de cours d'eau qui génèrent de nombreuses zones humides. Dans cet ensemble, les bas-marais constituent vraisemblablement le milieu le plus original. Il s'agit de secteurs dominés par les Joncs et les Carex, abritant des zones tourbeuses de couverture. Sur ces milieux, on observe de nombreuses traces de piétinement ovin et équin, une détérioration des milieux de surface et des végétaux ainsi qu'un impact important sur la source elle-même qui se transforme progressivement en une zone humide diffuse limitant la disponibilité de l'eau.

Il semble que la stagnation du bétail sur ces secteurs soit à la cause de ces perturbations. Elle se produit principalement durant l'été lorsque les troupeaux sont en recherche d'eau. Il semblerait que ce phénomène se soit accentué au cours de l'été 2003 à une période particulièrement sèche où les animaux ont dû chercher plus activement de l'eau dans ces milieux.

L'objectif de gestion pour ces zones remarquables traduit la double approche de maintien des habitats naturels de bas marais et de mise en place d'un dispositif facilitant l'abreuvement du bétail en été en retrait. Les premières pistes de gestion envisagées prévoient la mise en place d'un dispositif expérimental permettant de tester réellement l'impact du troupeau.

4. FREQUENTATION

La fréquentation du site a été identifiée comme un enjeu de gestion dans la mesure où une fréquentation mal maîtrisée peut être une source importante de dégradation qu'il s'agisse de conséquences directes d'un passage trop important de randonneurs ou du dérangement que peuvent provoquer certaines pratiques.

Sur le site, aujourd'hui, la fréquentation est raisonnable et adaptée et les activités de loisir et de plein air se pratiquent sans conséquences apparentes sur les milieux et sur les espèces. L'inventaire des activités a permis d'en faire une synthèse qui montre une situation équilibrée.

L'objectif défini reste alors de concourir au maintien d'un niveau de fréquentation respectueux de la valeur patrimoniale des habitats et des espèces.

Il prévoit également d'intégrer la démarche Natura 2000 à l'ensemble des projets de développement, en cours ou à l'étude, sur le site et en périphérie, de manière à maintenir durablement la qualité des habitats au regard des dégradations causées par une fréquentation mal maîtrisée.